

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice : 13
Présents : 12
Votants : 13 (dont 1 pouvoir)

L'an deux mil vingt-deux, le **seize mars**, le Conseil Municipal de la commune de Mazion dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Maryse CHASSELOUP.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08 mars 2022

Présents : Mmes CHASSELOUP, COUDERC, LEBLANC, PLAINTANT, FAUCONNIER,
MM BOURDEAU, SICAUD, GRENIER, DUBANT, DELSOL, FAUGERE,
SEBERT,
Pouvoir de M.SOULIVET à M. GRENIER
Secrétaire de séance : Mme COUDERC

COMPTE RENDU

Madame le Maire, après avoir remercié les personnes présentes, demande aux conseillers s'ils ont d'éventuelles remarques à formuler concernant le compte rendu du conseil municipal de la séance du 10 février 2022. Sans observation de leur part, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Elle demande par ailleurs, de rajouter à l'ordre du jour :

- ❖ Affection des résultats 2021 Commune et Assainissement

Le conseil donne son accord.

AFFECTATION DES RÉSULTATS (BUDGETS COMMUNE ET ASSAINISSEMENT)

➤ **BUDGET COMMUNE**

AFFECTATION DU RÉSULTAT EN FONCTIONNEMENT

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 23 717.25 €
RÉSULTAT ANTERIEUR REPORTÉ	163 613.52 €

BESOIN EN INVESTISSEMENT	- 26 042.40 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	113 853.87 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT EN INVESTISSEMENT

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	47 372.51 €
RÉSULTAT ANTERIEUR REPORTÉ	- 59 806.52 €
RÉSULTAT CUMULÉ	- 12 434.01 €

RESTES A RÉALISER DÉPENSES	- 20 953.24 €
----------------------------	---------------

RESTES A RÉALISER RECETTES	7 344.85 €
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT	- 26 042.40 €

➤ **BUDGET ASSAINISSEMENT**

AFFECTATION DU RÉSULTAT EN EXPLOITATION

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	21 703.12 €
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	284 569.35 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	306 272.47 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT EN INVESTISSEMENT

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	12 336.00 €
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	57 808.39 €
RÉSULTAT CUMULÉ	70 144.39 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT	70 144.39 €

Le Conseil Municipal approuve ces résultats.

L'Affectation du Résultat 2021 pour les budgets « Commune » et « Assainissement » sont votés à l'unanimité. (13 voix).

PRÉPARATION DES BUDGETS :

BUDGET COMMUNE :

Madame le Maire présente aux conseillers le projet de budget primitif pour 2022.

- **LE BUDGET « Fonctionnement »** présenté en détail, par compte, fait apparaître un total équilibré de dépenses et recettes prévisionnelles de 538 812.98 €.
- **LE BUDGET « Investissements »** fait apparaître un total équilibré de dépenses et recettes prévisionnelles de **120 545.96 €**.

Tableaux des calculs distribués à chaque membre du Conseil et joints à ce compte rendu.

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Madame le Maire présente aux conseillers le projet de budget ASSAINISSEMENT pour 2022.

- **LE BUDGET « Exploitation »** présenté en détail, par compte, fait apparaître un total équilibré de dépenses et recettes prévisionnelles de **335 272.47 €**.
- **LE BUDGET « Investissements »** fait apparaître un total équilibré de dépenses et recettes prévisionnelles de **312 480.39 €**.

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022

Madame le Maire donne à chacun des conseillers les tableaux des prévisions budgétaires de la Commune et de l'Assainissement. Nous attendons encore des dotations en Fonctionnement et des subventions en Investissement. Ces chiffres seront à revoir avant le vote des budgets.

PRÉSENTATION D'UNE SUBVENTION EN FAVEUR DE L'UKRAINE

Madame le Maire propose de faire un don au FACECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales), et donne des précisions sur l'utilisation des fonds de mobilités.

Après débat : le Conseil décide de surseoir.

M. FAUGERE se propose d'appeler le secrétariat de FACECO.

Madame le Maire fait remarquer qu'il faudrait trouver une solution pour faire la distribution des dons déjà mis à disposition dans la mairie.

PRÉSENTATION D'UNE MOTION EN FAVEUR DE L'UKRAINE

Madame Nathalie DELATTRE, Sénatrice, nous a fait parvenir un modèle de motion en faveur de l'Ukraine

Après présentation de cette motion le Conseil Municipal donne son accord à Madame le Maire, afin de la faire parvenir au Ministère de l'Europe.

LA CHORALE DANS L'ÉGLISE : BORDEAUX GOSPEL ACADEMY

Madame le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour organiser un concert (chorale) dans l'église pour les fêtes de fin d'année. Des précisions complémentaires doivent être demandées, notamment : quelle est la signification de la mention « sans la technique ».

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions des associations, chacune présentant le compte de résultat 2021 et leur bilan prévisionnel 2022.

Après avoir pris connaissances des documents fournis et des souhaits de chacun, Madame le Maire et le Conseil municipal proposent les montants des subventions suivants :

BASKET CLUB ESTUAIRE GIRONDE	100 €
STADE BLAYAIS RUGBY.....	100 €
LES ÉPICIERS DE L'ESTUAIRE.....	200 €
ASSOCIATION DE CHASSE – MAZION.....	250 €
GYM MAZION – ST SEURIN.....	150 €
FOYER CULTURE ET DETENTE - MAZION.....	250 €
SECOURS POPULAIRE.....	100 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €
SAPEURS POMPIERS HUMANITAIRES G.S.C.F.....	200 €
MARATHON DES VINS DE BLAYE.....	400 €
FOOTBALL CLUB ESTUAIRE HAUTE GIRONDE.....	200 €
LIGUE CONTRE SCLÉROSE EN PLAQUES.....	100 €
ASSO JEUNES SAPEURS POMPIERS HTE GIRONDE.	100 €
AFM TÉLÉTHON	100 €
FÊTE DE L'ASPERGE ÉTAULIERS	250 €
TOTAL ACTUEL	2 600 €

Madame le Maire informe le Conseil qu'une enveloppe de **4 000.00 €**, est prévue pour la totalité des subventions accordées.

Madame LEBLANC suggère d'augmenter la subvention au Secours Populaire et au Secours Catholique. A revoir ces montants lors d'un prochain conseil.

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ M. GRENIER demande où en est la recherche d'une croix pour le village de BIRAUD, M. SICAUD s'en est occupé et précise qu'il attend une réponse du fournisseur. Il va le relancer.
- ❖ Madame Le Maire fait part du courrier du Département mentionnant leur position sur la RD 252 au niveau de ST AULAYE.
- ❖ M. DUBANT demande à recevoir le compte-rendu du Conseil beaucoup plus tôt, afin de pouvoir en prendre connaissance bien avant le conseil municipal du mois suivant.
- ❖ Il sera demandé un rendez-vous avec M. DAUPHIN (Trésor Public) afin de faire valider les budgets. Un mail lui sera adressé, à sa permanence à la CCE chaque mardi.

PS : JOINT A CE COMPTE RENDU LES DOCUMENTS DE PRÉPARATION DES BUDGETS COMMUNE ET ASSAINISSEMENT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

*Prochain conseil municipal : 04 Avril 2022
pour les votes des 3taxes, des Comptes de Gestion, Comptes
Administratifs et des BUDGETS.*